

Les transports

Le R.P.I. organise avec le concours de Saumur Agglo Val de Loire un ramassage scolaire de **PROXIMITÉ, SÉCURISÉ (un surveillant dans le car)**. Le circuit est adaptable chaque année en fonction des nouveaux points de montée. Une participation d'environ **40 €** est demandé par enfant transporté. **Toutes infos sur : www.agglobus.fr**

Aller matin (à titre indicatif)	LMJV
LES VERCHERS-S/-LAYON - LOTISSEMENT (Départ Fanny)	07:25
LES VERCHERS-S/-LAYON - ARGENTAY	07:42
LES VERCHERS-S/-LAYON - LES BASSES FONTAINES	07:47
LES VERCHERS-S/-LAYON - LOTISSEMENT	07:49
LES VERCHERS-S/-LAYON - ÉCOLE	07:51
LES VERCHERS-S/-LAYON - L'AVEAU	07:56
LES VERCHERS-S/-LAYON - SAVONNIÈRES	07:59
LES VERCHERS-S/-LAYON - PACAUDIERE	08:02
LES VERCHERS-S/-LAYON - BEAUVAIS	08:05
LES VERCHERS-S/-LAYON - LIGNÉ	08:09
LES VERCHERS-S/-LAYON - PICANTIN	08:11
LES VERCHERS-S/-LAYON - LE MOULIN D'ECHEUILLY	08:12
LES VERCHERS-S/-LAYON - LA LANDE	08:15
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LES BOUCHETTES	08:19
ST-MACAIRE-DU-BOIS - ÉCOLE	08:21
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA BOURNAIE	08:26
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA MINAUDERIE	08:27
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA BAFFRIE	08:30
ST-MACAIRE-DU-BOIS - GOTTE FRAICHE	08:35
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA PLANCHE	08:37
ST-MACAIRE-DU-BOIS - ÉGLISE	08:40
ST-MACAIRE-DU-BOIS - ÉCOLE	08:43
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LES BOUCHETTES	08:46
LES VERCHERS-S/-LAYON - ÉCOLE	08:53

Retour soir (à titre indicatif)	LMJV
ST-MACAIRE-DU-BOIS - ÉCOLE	16:15
ST-MACAIRE-DU-BOIS - BOUCHETTES	16:20
LES VERCHERS-S/-LAYON - ÉCOLE	16:30
LES VERCHERS-S/-LAYON - LOTISSEMENT	16:33
LES VERCHERS-S/-LAYON - LES BASSES FONTAINES	16:36
LES VERCHERS-S/-LAYON - ARGENTAY	16:40
ST-MACAIRE-DU-BOIS - ÉGLISE	16:45
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA PLANCHE	16:48
ST-MACAIRE-DU-BOIS - GOTTE FRAICHE	16:49
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA BAFFRIE	16:55
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA MINAUDERIE	16:58
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LA BOURNAIE	16:59
ST-MACAIRE-DU-BOIS - ÉCOLE	17:02
ST-MACAIRE-DU-BOIS - LES BOUCHETTES	17:06
LES VERCHERS-S/-LAYON - LA LANDE	17:09
LES VERCHERS-S/-LAYON - LE MOULIN D'ECHEUILLY	17:10
LES VERCHERS-S/-LAYON - PICANTIN	17:12
LES VERCHERS-S/-LAYON - LIGNÉ	17:14
LES VERCHERS-S/-LAYON - BEAUVAIS	17:18
LES VERCHERS-S/-LAYON - PACAUDIERE	17:21
LES VERCHERS-S/-LAYON - SAVONNIÈRES	17:24
LES VERCHERS-S/-LAYON - L'AVEAU	17:27
LES VERCHERS-S/-LAYON - ÉCOLE	17:30
LES VERCHERS-S/-LAYON - LOTISSEMENT (Retour Fanny)	17:35

L'association des parents d'élèves

Chaque année, un Comité de Parents est élu par l'ensemble des familles.

- Il assure la représentativité des parents au Conseil d'École et auprès des municipalités.
- Il contribue activement à l'animation du R.P.I
- Il organise des fêtes et animations :
Le bénéfice de ces fêtes et animations permet le financement des voyages scolaires, des spectacles éducatifs, de matériel, de livres et de jouets.
- Les parents encadrent les sorties scolaires, les activités de pleine nature, les rencontres sportives et assurent l'entretien des jouets et des livres.
- Chaque année, un bilan financier est adressé à toutes les familles.

Pour tous renseignements :

Sabrina CHALOPIN (Présidente) Tél : 02.41.38.51.14

Horaires des écoles

- Les Verchers sur Layon

Matin : 9 h 00 - 12 h 30

Après-midi : 14 h 00 - 16 h 30

- Saint Macaire du Bois

Matin : 8 h 45 - 12 h 15

Après-midi : 13 h 45 - 16 h 15

Les numéros de téléphone utiles

École des Verchers sur Layon : 02.41.59.73.54

Ecole de St Macaire du Bois : 02.41.38.87.49

Garderie périscolaire des Verchers : 02.41.59.78.48

Garderie périscolaire de St Macaire : 02.41.38.87.49

Mairie des Verchers : 02.41.59. 17.76

Mairie de St Macaire : 02.41.52.26.94

L'enseignement public dans votre commune

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Saint Macaire du Bois / Les Verchers sur Layon
(Doué en Anjou)



Le mot du Président du RPI

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal R.P. I. St Macaire du Bois / Les Verchers sur Layon a été créé en septembre 1977 :

- pour améliorer la scolarité des enfants en milieu rural
- pour permettre l'accueil des enfants dans une vraie maternelle.
- pour réduire le nombre de niveaux par classe.
- pour maintenir les écoles dans nos communes.
- pour apporter un service de proximité essentiel aux familles.

Il regroupe deux écoles :

- à **St Macaire du Bois**
 - une classe de petite et moyenne section
 - une classe de grande section
 - une classe de CP et CE1
- aux **Verchers sur Layon**
 - une classe de CE1 / CE2
 - une classe de CM1 / CM2

Depuis 1977, Les deux communes ont su investir, moderniser, adapter les bâtiments et les équipements pour satisfaire le besoins pédagogiques afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Pierre De Boutray

Des écoles dans nos communes

Les Verchers sur Layon



Saint Macaire du Bois



Le personnel

Les enseignantes :

- Barbara Aupée-Mustapha, directrice aux Verchers : CM1 / CM2
- Emilie Raveneau : CE1 et CE2
- Anne Moiny, directrice à St Macaire : CP / CE1
- Aurélie Frémondrière : (PS / MS)
- Stéphanie Berteaux : MS / GS

Les Agents Territoriaux au Service des Ecoles Maternelles)

A.T.S.E.M diplômées : Fanny Fenneteau, Anaïs Chalon et Nathalie Corvaisier

Les agents de service :

* Les Verchers :

- Sophie Vuloup assure la cantine et la garderie aux Verchers
- Carine Combot assure la surveillance de cantine.
- Nathalie Corvaisier assure la garderie le soir.

* St Macaire :

- Nathalie Leroy (cantine et la garderie du matin).
- Carine Combot (agent d'entretien).
- Fanny Fenneteau (surveillance car et cantine)
- Anaïs Chalon (garderie matin et ménage aux Verchers et garderie soir à St Macaire)



De g à d : Anne Moiny, Aurélie Frémondrière, Fanny Fenneteau, Nathalie Leroy, Stéphanie Berteaux, Nathalie Corvaisier et Anaïs Chalon



De g à d : Barbara Aupée-Mustapha, Sophie Vuloup, Carine Combot, Emilie Raveneau

Les garderies périscolaires

Les deux communes possèdent un service de garderie périscolaire.

- **Aux Verchers** : 7 h - 9 h / 16 h 30 - 19 h
- **À St Macaire** : 7 h - 8 h 45 / 16 h 15 - 19 h

Tarifs :

Q F inférieure à 750 : 1.00 € / heure facturé au 1/4 d'heure
Q F supérieure à 750 : 1.24 € / heure facturé au 1/4 d'heure
et le goûter à 0,25 € .

Les restaurants scolaires

- Chaque école dispose d'une cantine avec un agent qualifié, servant des repas préparés sur place.
- Ces deux cantines sont gérées par les municipalités.
- Le paiement s'effectue en fin de mois, selon le nombre de repas effectivement pris.
- À titre indicatif au 01/01/2021, le prix du repas est de 3.20 €.
- Les menus sont affichés et communiqués aux parents.



Le projet d'école

Les objectifs de l'école dans les années à venir sont :

- Conforter la réussite de tous les élèves.
- Améliorer la prise en compte de la diversité des élèves.
- Travailler ensemble pour la réussite de tous.
- Favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable.

Les modalités d'inscription

L'inscription se fait en en mairie obligatoirement.

Les inscriptions sont possibles toute l'année (de préférence avant juin pour la rentrée de septembre).

Se munir des certificats de vaccinations obligatoires, du livret de famille, du certificat de radiation (pour les élèves changeant d'école).